

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## BOFIP-RHO-17-0629 du 14/06/2017

Arrêté du 6 juin 2017

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES  
DE L'INTERIM DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU PUY-DE-DOME

**Bureau RH-1B**

### RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques du Puy-de-Dôme

Date d'application : 01/07/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PUY-DE-DÔME.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PUY-DE-DÔME



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES

BUREAU RH-1B

**ARRÊTÉ**

**chargeant un administrateur des Finances publiques  
de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques du Puy-de-Dôme**

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

M. Simon BOYER, administrateur des Finances publiques, directeur du pôle gestion publique à la direction départementale des Finances publiques du Puy-de-Dôme, est chargé de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques du Puy-de-Dôme, en remplacement de M. Jean-Noël BRIDAY.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit

Fait à Paris, le 6 juin 2017

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP  
Direction générale des Finances publiques  
Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756